

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article7281>

Au journal officiel du 22 novembre 2017

- Actualité - Au journal officiel -



Date de mise en ligne : mercredi 22 novembre 2017

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au JORF / Barème et plafond du montant des indemnités restant à la charge du gestionnaire de réseau / Régime administratif, budgétaire et comptable de l'établissement public national Antoine-Koenigswarter

Egalité femmes-hommes

Circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française [NOR : PRMX1732742C](#)

Energie

Arrêté du 10 novembre 2017 fixant le barème et le plafond du montant des indemnités visées au 4^Â de l'article L. 341-2 du code de l'énergie, restant à la charge du gestionnaire de réseau [NOR : TRER1731957A](#)

Santé

Décret n^Â 2017-1588 du 20 novembre 2017 relatif à l'établissement public national Antoine-Koenigswarter [NOR : PRMX1703947D](#)

[L'intégralité du JORF n^Â0272 du 22 novembre 2017](#)

